

LIVRET D'ACCUEIL

Bienvenue chez vous



Le Sarmement
asbl

Service Résidentiel de Nuit pour adultes porteurs de handicap

35, rue de Neussart
1425 VIEUSART (Corroy-le-Grand/LLN)
010/22.82.57
contact@sarmement.be
<https://sarmement.be>
Floriane Bonaert (directrice) 0479/64.75.54

Sommaire



- 1 Bienvenue
- 2 Le projet du Sarment
- 3 Historique du Sarment
- 4 Une vie familiale
- 5 Une journée type
- 6 Votre chambre
- 7 La vie en collectivité
- 8 Votre projet personnalisé de vie et de soins
- 9 Une équipe pour organiser le quotidien
- 10 Les services pour vos proches
- 11 Vos droits, nos engagements
- 12 La Charte de la personne accueillie
- 13 Consignes de sécurité
- 14 Informations pratiques
- 15 Critères d'inclusion et d'exclusion
- 16 Venez nous rejoindre en tant que bénévole
- 17 Nous soutenir via vos dons

1 Bienvenue

Ce livret d'accueil facilitera votre arrivée.

Découvrez comment la vie s'organise au sein du Sarment.

Si vous avez la moindre question, toute notre équipe se tient à votre disposition pour y répondre.



“

Bienvenue chez vous

!

”

2 Le projet du Sarment

Le Sarment est né de l'initiative de parents d'enfants ayant un handicap mental léger à modéré. Ces derniers jouissent d'une certaine autonomie mais ne peuvent en aucun cas voler de leurs propres ailes.

Pendant de longues années, ces parents ont lutté avant de pouvoir admettre que leur enfant, à cause de ses limites et sa différence, ne pourrait jamais connaître la vie qu'ont les autres jeunes adultes.

Soucieux de l'avenir de ces jeunes fragilisés, ils ont cherché en vain un hébergement pouvant répondre à leurs attentes.

A ce jour, les possibilités de logement adapté correspondant aux besoins de ces jeunes adultes sont minimales.

Le Sarment offre un cadre de vie familial adapté à ces adultes extraordinaires.

3 Historique du Sarment



2002 : confronté à la grande pénurie de logements adaptés, quelques parents de jeunes adultes ayant un handicap léger à modéré prennent l'initiative de la création de « leur maison ».

2003 : le 4 juillet, après de nombreuses réunions l'ASBL « Le sarment » voit le jour; son objectif étant d'accueillir des jeunes après leur journée de travail. Ils y seront hébergés et accompagnés au quotidien dans un climat familial.

2003 : 3^e trimestre, recherche active d'une maison, suivie de l'acquisition d'un bien convenant parfaitement à leurs besoins mais nécessitant une complète rénovation.

2004 : les différents permis ayant été accordés, les travaux de rénovation peuvent commencer ; ils sont financés par un prêt bancaire, des prêts personnels, du mécénat et le fruit d'évènements.

2004 : décembre, emménagement du futur responsable et de sa famille dans la maison mitoyenne.

2005 : le 19 mars, accueil des 6 premiers occupants.

2006 à partir de cette période, la maison d'accueil a pris sa vitesse de croisière et permet à une douzaine de résidents de s'y épanouir.



4 Une vie familiale



Au Sarment, les résidents se sentent «chez eux» et s'épanouissent dans un esprit familial.

La vie au Sarment est faite de toutes ces petites choses qui remplissent le quotidien propre à toute maison. Que ce soit les repas en commun, les activités collectives ou individuelles selon les besoins et envies de chacun, les tâches ménagères de base (vaisselle, balayage, rangement des pièces de vie,...), les fêtes d'anniversaire ou une excursion lors des we.

Chaque moment est partagé et vécu ensemble.



**Un lieu de vie chaleureux
et sécurisant**

5 Une journée type

La semaine :

Dès 6h30, selon votre heure de départ, nous vous réveillons et vous proposons le petit déjeuner.



Départ vers votre lieu de travail ou centre de jour selon l'horaire de votre transport. Nous vous aiderons à préparer votre pique-nique.

Retour au Sarment dès 16h selon vos horaires de transports.



Temps de repos, d'activité, de papote, selon vos envies.

Vers 18h, nous vous proposons la douche si vous devez être accompagné. Sinon, vous pouvez la prendre seul après le souper qui est servi à 19h.

Dès 20h, temps calme, salon TV, jeux de société, douche, activité dans votre chambre,...

Extinction des feux à 21h30 en semaine
et 22h30 les we.



Les WE :

Les journées sont rythmées par vos heures de lever, au plus tard pour 10h pour participer au petit déjeuner.

Le diner est servi vers 13h suivi d'une sieste pour ceux qui le souhaitent.

Une activité vous est proposée tant en fin de matinée qu'en après-midi jusqu'au souper qui est servi vers 19h.

Après le souper, nous vous proposons des jeux de société.

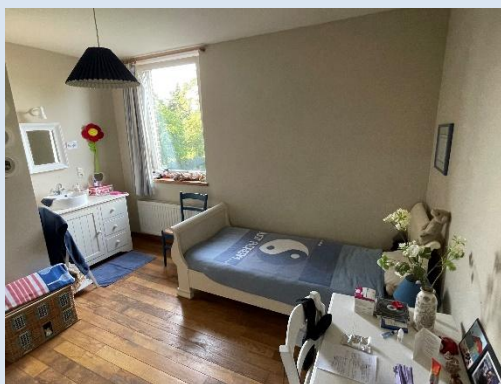
Chacun s'en va dormir à 21h30 et le sommeil des autres.



6 Votre chambre



En aménageant votre chambre avec vos effets personnels, du mobilier et des éléments de décoration qui vous sont chers, vous créez ainsi votre espace qui vous ressemble. Il y a 16



7 La vie en collectivité



Chaque jour, nous partageons différents moments de convivialité tous ensemble.

Nous discutons, mangeons, jouons, partageons nos journées,....

Afin d'organiser la vie collective, un Comité résidents est mis en place :

C'est un moment d'échange entre l'équipe et les résidents pour recueillir vos souhaits d'activités et de menus pour les prochaines semaines/we.



8 Votre projet personnalisé de vie et de soins



Le Sarment a pour ambition de répondre à l'ensemble des besoins des résidents accueillis (attentes, besoins en soins, potentialités).

Pour chaque résident, l'équipe crée un projet de vie personnalisé basé sur différents axes :

- MEDICAL : en faisant appel aux soins à domicile ou à des thérapeutes extérieurs si nécessaire,
- SOINS : en aidant pour les actes de la vie quotidienne tels que la douche, l'habillage,...
- ANIMATION : en respectant les potentialités de chacun et en permettant l'accès à des activités stimulantes et/ou occupationnelles.

Le Projet Personnalisé est complété par des propositions d'animation, de projets sociaux-culturels, d'activités festives, de fêtes,....

C'est ainsi que votre Projet Personnalisé s'inscrit dans le Projet de vie familial du Sarment.



9 Une équipe pour organiser le quotidien

La gestion journalière

Floriane

Les Sarmentais



L'équipe

Célia

Ana



Le Conseil d'Administration

Joseph, Olivia, Corentin, Anne-Michèle et Sophie



Damien



Nos fondatrices,
Claude et Nicole



10 Les services pour vos proches

Un parking rend l'accès facile pour aller et venir.



Une ligne téléphonique et la possibilité de faire des appels en visio si cela rend la communication plus facile.



La gestion du linge : le linge peut être nettoyé en interne à votre demande. Pour ce faire, il est important que tout votre trousseau soit étiqueté.



La coiffeuse, l'esthéticienne et la pédicure : sur demande, nous pouvons faire venir un prestataire extérieur.



11 Vos droits...

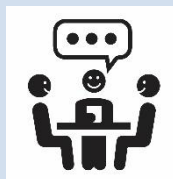
nos engagements



VOTRE DOSSIER MÉDICAL

Votre suivi médical doit être assuré par votre famille. Toutefois nous vous demandons d'informer l'équipe de tout changement de traitement ou d'évolution et de fournir une mise à jour de votre traitement médical tous les 6 mois.

Si vous avez besoin de soin à domicile, de suivi de votre traitement médical ou de tout autre prise en charge spécifique, veuillez remettre la prescription à l'équipe afin que le soin soit effectuer comme souhaité par votre médecin.



Si vous souhaitez bénéficier d'un traitement médical (médecins), paramédical (psychologue, kinésithérapeute, logopède, ... ou le passage d'une infirmière à domicile), veuillez prendre contact avec un membre de l'équipe afin coordonner cela avec l'organisation quotidienne.

Nous travaillons avec les service de soins à domicile suivant :

www.DesSoinsDeReve.be

010/43.91.26 ou 0483/29.29.74

12 La Charte de la personne accueillie



La charte du Sarment, a été rédigée par les résidents et nos bénévoles. Elle synthétise les valeurs que nous souhaitons véhiculer chaque jour. Elle est destinée à favoriser l'exercice et le respect de vos droits et libertés au sein de la maison.



13 Consignes de sécurité incendie

Comment prévenir l'incendie ?

- Il est interdit de fumer en chambre,
- Ne touchez pas à l'installation électrique en vue de l'adapter ou de la modifier sans autorisation de la direction.
- N'utilisez pas d'objets ou de liquides susceptibles de provoquer un incendie.
- Ne cuisinez pas dans les chambres au moyen d'appareils ne faisant pas partie de l'équipement de la chambre.
- Ne séchez pas de linge sur les appareils de chauffage.

En cas d'alerte incendie :

- Restez calme,
- Restez dans votre chambre,
- Fermez portes et fenêtres (si nécessaire, placez un linge humide au bas de la porte pour empêcher la fumée de pénétrer),
- Attendez les secours,

Si vous découvrez un incendie, des fumées ou des odeurs suspectes :

Evacuez le lieu, fermez la porte, donner l'alerte en brisant la vitre d'un boitier rouge dans le couloir.



14 Informations pratiques

Le Sarment propose un hébergement pour maximum 14 résidents.

Le prix mensuel s'élève à 1294 euros par mois (index de 01/2025).

Ce prix comprend :

- l'hébergement et la surveillance
- Les repas et collations
- Les activités de soirée et de we
- L'entretien des locaux
- L'usage des commodités (eau, électricité, chauffage, taxes communales, ...)

Certains frais sont facturés en supplément :

- Pharmacie
- Prestations médicales (infirmiers, médecin, kiné, paramédicaux, psychologue, pédicure,...)
- Prestations de soins esthétiques (manucure, esthéticienne,...)

Vous pouvez vous domicilier au Sarment si vous le souhaitez.

Pour prendre rendez-vous pour une visite ou un entretien de préadmission, veuillez contacter *Floriane au 0479/64.75.54.*



15 Critères d'inclusion et d'exclusion



Le Sarment propose un hébergement familial pour des adultes porteurs d'un handicap léger à modéré dans un bâtiment qui a été rénové en 2003 mais qui ne permet malheureusement pas d'accueillir la grande dépendance physique.

C'est pour cela que nous avons rédigé des critères d'inclusion et d'exclusion. En effet, lorsque, malheureusement, le résident ne s'inscrit plus dans le projet, nous vous aiderons à trouver une structure plus adaptée à vos besoins.

Critères d'inclusion :

- Être porteur d'un handicap mental léger à modéré,
- Pouvoir se déplacer seul et savoir monter des escaliers,
- Avoir effectué une période d'essai positive de minimum 1 mois utile tant pour le nouveau résident que pour l'ensemble du groupe.

Critères de réorientation :

- Avoir besoin de soins infirmiers conséquents que les soins à domicile ne peuvent plus gérer,
- Avoir développé une dépendance physique empêchant les activités collectives et de monter les escaliers seul,
- Avoir évolué dans la pathologie cognitive, ce qui rend les déplacements dangereux dans la maison notamment au niveau des cages d'escaliers.
- Des excès tels abus d'alcool, dopage, drogue, violence verbale ou physique, troubles graves au bon ordre, entrave volontaire et répétée du règlement,...

16 Venez nous rejoindre en tant que bénévole



Chaque jour, nous accueillons un bénévole pour accompagner les résidents, les divertir et partager la vie au Sarment. Les WE, l'idéal est même d'avoir deux bénévoles par jour.

Nous avons besoin de bénévoles tant pour les soirs de semaine de 17h à 21h, que pour une partie du WE que ce soit le samedi ou le dimanche entre 10h et 21h ou tout un we du vendredi soir 18h au dimanche soir 19h.

C'est à vous de choisir dans le calendrier partagé selon vos disponibilités.

Sachez que nos résidents, leurs familles et l'équipe du Sarment vous remercient d'ores et déjà de tout le temps que vous pourrez nous consacrer.

Pour vous faire connaître, contactez Floriane au Sarment.

17 Nous soutenir via vos dons

Nous sommes une ASBL reconnue par l'AVIQ mais non subsidiée car les finances manquent cruellement en Région Wallonne pour la prise en charge de l'handicap.

Nous avons donc besoin chaque année de faire appel aux dons.

Tous les dons sont les bienvenus, que ce soit :

- Un don financier ponctuel (pour un évènement ou ...) ou un MiniDon récurrent mensuel de 5€, 10€ ou plus, (Mention Projet 39-MiniDon + votre NISS) pour nous soutenir de manière durable.
- Un don en matériel (Cartes cadeaux BRICO, IKEA, COLRUYT,...)

Pour les dons, deux possibilités :

- Directement sur le compte de l'ASBL « Le Sarment » BE65 7323 2736 0196 avec en communication « Don + votre nom » (attention pas de déduction fiscale).
- Via l'ASBL Arc-en-Ciel BE41 6300 1180 0010 avec la communication indispensable « don au Projet 39 + nom + NISS » (déduction fiscale si cumul annuel d'au moins 40€).

Notre projet est soutenu par

Si vous faites partie d'une chorale, d'un ROTARY, d'un CLUB, ... ou tout autre association œuvrant à améliorer le bien-être de la population, n'hésitez pas à nous contacter.



En vous remerciant,
L'équipe du Sarment

Nous avons besoin de vous.



LE SARMENT asbl



Sortie 9 de l'E411 ou au Bout de la N25
Prendre vers Corroy-le-Grand et tourner à la
première rue à gauche vers le centre de
Vieusart

Service Résidentiel de Nuit pour adultes porteurs de handicap

35, rue de Neussart
1425 VIEUSART (Corroy-le-Grand/LLN)
010/22.82.57
ca@sarmement.be

<https://sarmement.be>

Floriane Bonaert 0479/64.75.54

Sophie Vermeulen (présidente de l'ASBL)
0498/97.25.25

Soutenu par :

